REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

NATIONS UNIES
CÔTE D'IVOIRE

CADRE DE COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET (CCDD 2021-2025)

Mise en œuvre des recommandations du CDC du 4 mai 2022

****

Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD 2021-2025), le Comité Directeur Conjoint (CDC) a tenu sa deuxième réunion le 04 mai 2022 à Abidjan. Cette rencontre avait pour objectifs : (i) d'assurer le suivi des recommandations du premier CDC ; (ii) de valider les réalisations du Système des Nations pour le Développement (SNUD) pour l'année 2021 ; (iii) d'approuver les Plans de Travail Conjoints (PTC) des huit (8) Groupes de Résultats (GR) pour la période 2022-2023 ; (iv) d'approuver le cadre programmatique conjoint du SNUD pour la zone Nord-Est et ; (v) de recueillir les orientations stratégiques du CDC.

A l'issue de ses délibérations, le CDC avait pris des décisions et formulé des recommandations dont l'état de mise en œuvre des actions clés est retracé comme suit :

Décision # 1 : Le Comité Directeur Conjoint prend note du rapport annuel 2021 de mise en œuvre du CCDD.

RAS

Décision # 2 : Le Comité Directeur Conjoint prend note des leçons tirées du fonctionnement des mécanismes mixtes de mise en œuvre du CCDD (Comité Directeur Conjoint, Groupes de résultats, Groupe technique de Suivi & Evaluation) et demande à certains ministères de renforcer leur leadership dans le fonctionnement des groupes.

RAS

Décision # 3 : Le Comité Directeur Conjoint recommande au SNUD d'accélérer la transition vers l'exécution nationale et de mettre en place un dispositif pour assurer le suivi de cette transition.

Le Système des Nations Unies pour le développement a dépensé 109 millions de dollars américains en Côte d'Ivoire en 2022 dont 13% au titre de l'exécution nationale pour un total de 14 millions de dollars américains.

Sur la base d'un état des lieux de l'exécution des programmes et projets établi par l'Equipe Conjointe de gestion des Programmes, l'Équipe-Pays recommande qu'un dialogue soit organisé avec le Ministère du Plan et du Développement en vue de définir des critères, conditions et actions pour renforcer l'exécution nationale.

Décision # 4 : Le Comité Directeur Conjoint recommande au SNUD de renforcer les initiatives conjointes sous le leadership national afin de renforcer la synergie et la cohérence entre les interventions et leur impact.

En 2022, plusieurs Groupes de résultat en collaboration avec la partie nationale ont organisé des sessions dédiées à la cocréation. Sur la base de ces travaux, douze nouveaux programmes conjoints sont en cours de préparation

La liste des 12 nouveaux programmes conjoints se présente comme suit :

1. Programme conjoint AGROPOLES (GR1 & GR 2)
2. Programme conjoint sur l'amélioration des apprentissages (GR3)

3. Programme conjoint d'appui à la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et Régime Social des Travailleurs Indépendants (GR4)
4. Programme conjoint d'appui aux programmes d'insertion professionnelle des jeunes du ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'insertion professionnelle et du service civique (GR5)
5. Programme conjoint d'appui à l'opérationnalisation du Programme National de Lutte contre les VBG (GR6)
6. Programme conjoint d'appui à l'autonomisation socio-économique des femmes centré sur les Instituts de Formation et d'Education Féminine (IFEF) (GR6)
7. Programme conjoint d'appui à l'adaptation aux changements climatiques et résilience dans le Bassin du Bandama (GR7)
8. Programme conjoint sur les CDN et le marché du carbone (GR7)
9. Programme conjoint de renforcement du Système Statistique National (GR8)
10. Programme conjoint d'appui au renforcement de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire 2023 - 2025 (GR8)
11. Programme conjoint Initiative d'Abidjan (GR1 et GR7)
12. Programme conjoint sur les Droits de l'Homme (GR8)

Décision # 5 : Le Comité Directeur Conjoint approuve les Plans de Travail Conjoints 2022-2023 (PTC), mais recommande à certains Groupes de Résultats de :

i) Tenir compte de la crise Russo-Ukrainienne et de la pandémie à Covid-19 et de leurs impacts sur l'économie mondiale pour proposer des mesures de renforcement de la sécurité et la souveraineté alimentaires (Groupe de résultat 1) ;

ii) Prendre compte les recommandations des états généraux du secteur de l'éducation (Groupe de résultat 3) ;

iii) Renforcer les acquis obtenus dans le cadre de la riposte contre la Covid-19 et accorder une attention aux autres priorités sanitaires (Groupe de résultat 4) ;

iv) Assurer une mise en cohérence des actions avec la Stratégie Nationale de la Jeunesse en cours d'élaboration et renforcer l'alignement sur le PSGouv 2 (Groupe de résultat 5) ;

v) Intégrer des mesures pour renforcer la planification basée sur le genre, les droits humains, la budgétisation sensible au genre et le plaidoyer en faveur d'une meilleure représentativité des femmes dans les instances de décisions (Groupe de résultat 6) ;

vi) Développer un programme conjoint en matière de lutte contre la corruption en tenant compte de son caractère transversal dans l'ensemble des coalitions (Groupe de résultat 8).

Groupe de résultat 1

Pour tenir compte de la crise Russo-Ukrainienne et de la pandémie à Covid-19 et de leurs impacts sur l'économie mondiale, le Groupe de résultat 1 a renforcé les capacités de production et de stockage alimentaires, en soutenant les petits exploitants vulnérables et en améliorant la résilience des systèmes alimentaires locaux face aux chocs économiques et sanitaires grâce au projet d'urgence agricole (PUA-CI) et au programme d'appui au développement des filières agricoles (PADFA).

Le projet d'urgence Agricole (PUA-CI) est un projet qui vise à aider le gouvernement ivoirien à fournir une aide d'urgence aux petits exploitants vulnérables qui produisent des céréales telles que le riz et le maïs, des cultures maraîchères, pratiquent l'élevage de volaille et de petits ruminants, ainsi que la pisciculture. En effet, ces petits exploitants sont souvent confrontés à des difficultés tels que le manque de ressources, les catastrophes naturelles, les conflits armés et les épidémies qui entravent leur production et les plongent dans la pauvreté. Le projet, qui s'étend sur une période de trois ans (2021-2024), a un budget de 21,3 millions

d'USD et vise à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages vulnérables, ainsi qu'à renforcer leur résilience face aux chocs et aux aléas climatiques.

En 2022, grâce à un financement du FIDA (PUA-CI et du PADFA) estimé à 1.2 million d'USD), près de 66 000 ménages dans les localités du Nord, à l'Ouest/Nord-Ouest et au Nord-Est ont été soutenus à travers la mise à disposition d'intrants et d'équipement agricoles et de commercialisation dans les filières riz et maraîchères, ainsi que de kits de vaccination pour améliorer la santé animale des petits ruminants. Ceci a permis le maintien de leurs activités agricoles, de soutenir leur sécurité alimentaire et renforcer leur résilience.

Groupe de résultat 3

Le SNUD a soutenu la mise en place d'une politique nationale de la digitalisation de l'éducation en Côte d'Ivoire, en appuyant l'élaboration d'un document de politique de digitalisation du système éducatif et la mise en place d'un dispositif d'enseignement à distance. Cette initiative est en ligne avec les recommandations des états généraux du secteur de l'éducation.

D'autres initiatives ont également été mises en place pour appuyer la mise en œuvre de différentes réformes, telles que la mise à disposition d'intrants pédagogiques pour les élèves et les enseignants dans le cadre de la réforme R22 sur la mise à disposition des intrants pédagogiques, ou encore la mise en place de repas chauds pour les élèves des écoles primaires publiques dans le cadre de la réforme R8 sur l'alimentation scolaire.

En outre, des initiatives telles que la promotion de l'alphabétisation et l'amélioration de l'assiduité des enseignants, ainsi que l'alphabétisation fonctionnelle des femmes, contribuent à la mise en œuvre de la réforme R25 sur la promotion de l'éducation tout au long de la vie. Les initiatives "Créer un environnement d'apprentissage adapté aux enfants et aux adolescents (filles et garçons)" et "Transformer l'éducation en Afrique grâce aux TIC" contribuent quant à elles à la mise en œuvre de plusieurs autres réformes, notamment la réforme R6 sur l'éducation inclusive et la réforme R4 sur la résilience de l'école face aux situations d'urgence et de crise.

Groupe de résultat 4

La réponse à la pandémie de Covid-19 a été une opportunité pour renforcer le système de surveillance des maladies au niveau périphérique et central permettant d'améliorer la collecte de données pour la détection précoce des alertes sanitaires, ainsi que de mettre en place des formations à distance pour le personnel de santé (E-learning). Ce renforcement se poursuit à travers la mise à disposition d'équipements informatiques aux structures opérationnelles publiques pour assurer la continuité des avancées en matière de surveillance des maladies.

Groupe de résultat 5

Les interventions du SNUD sur la promotion de la jeunesse se sont inscrites dans les piliers « employabilité », « participation » et leadership » des jeunes de la Politique nationale de la jeunesse. Pour assurer un meilleur arrimage au PSGOUV2, notamment avec le programme de lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord, une mission conjointe SNUD/ Gouvernement a été réalisée en décembre 2022 à l'effet d'évaluer ce programme ainsi que les initiatives des agences y relatives. Cette mission a débouché sur des recommandations visant à renforcer les synergies, le partage d'information et la coordination au niveau décentralisé. A cet effet, une cartographie des interventions des agences dans le Nord et le Nord-Est ainsi qu'une approche d'harmonisation des bases des données des bénéficiaires des projets d'insertion des jeunes ont été engagés.

Groupe de résultat 6

Avec l'appui technique et financier de UNFPA, une formation de formateurs a été organisée à l'endroit de magistrats sur les VBG, l'approche basée sur les droits humains et le genre, en avril 2023, en vue de les doter de connaissances et d'outils pour une meilleure prise en charge juridique et judiciaire des survivants de violence. Cette formation leur a permis de comprendre les principes fondamentaux qui régissent les droits

humains que sont l'égalité, la non-discrimination, la participation, l'inclusion, la responsabilité et la primauté du droit.

ONUFEMMES en soutien au Ministère en charge du Budget et de la Femme a réalisé la capacitation des collectivités locales en Budgétisation Sensible au Genre dans la Région du Gbêkê. Une assistance préparatoire pour le développement de la deuxième phase du programme cadre d'appui au pilotage stratégique du développement pour la réalisation des ODD a été initiée. Ce programme servira de cadre de soutien aux entités nationales pour le développement des capacités de planification et de budgétisation, notamment la budgétisation sensible au genre.

Groupe de résultat 8

La coalition 8 a tenu une session spéciale de cocréation en novembre 2022 qui a permis de jeter les bases du processus de développement du Programme Conjoint d'Appui à la Prévention et à la Lutte contre la Corruption. Dans cette dynamique, le Ministère de la Bonne Gouvernance a développé avec l'appui du PNUD, des termes de référence pour la mobilisation d'un Consultant en charge de la formulation du programme conjoint. Le Ministère en charge de la bonne gouvernance s'est engagé à transmettre la requête formelle accompagnée des termes de référence pour le lancement du processus de recrutement.

Décision # 6 : Le Comité Directeur Conjoint approuve le cadre programmatique conjoint du SNUD pour la zone Nord-Est ; il invite le Ministère du Plan et du Développement et le SNUD à mobiliser les Partenaires Techniques et Financiers pour financer sa mise en œuvre.

La Stratégie de mobilisation des ressources a été élaborée afin de soutenir le cadre programmatique conjoint pour la résilience Nord-Est. Son principal objectif est de définir les approches de mobilisation conjointe et individuelle des ressources pour combler le déficit de financement estimé à 50,727,378 USD. Pour y parvenir, elle prévoit de renforcer les relations avec les partenaires existants, d'encourager de nouveaux donateurs à s'engager, de reprogrammer les financements des projets et programmes existants vers la zone Nord-Est et d'accéder aux fenêtres d'aide humanitaire.

La Stratégie de mobilisation des ressources met également l'accent sur la création d'un fonds fiduciaire comme outil pour mobiliser des financements auprès des partenaires et des donateurs pour soutenir la résilience Nord-Est en appui au PS-GOUV 2. Ce fonds fiduciaire servira de mécanisme permettant de répondre aux besoins spécifiques et d'assurer la transparence ainsi que la responsabilité dans l'utilisation des financements.

Décision # 7 : Le Comité Directeur Conjoint prend note du rapport de l'Evaluation Indépendante du Cadre Programmatique Unique (CPU 2017-2020) et recommande aux Groupes de Résultats de bâtir sur les enseignements qui en découlent pour assurer une mise en œuvre effective du CCDD 2021-2025.

RAS